

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Septembre 2008

MENSUEL N° 120 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Editorial

Nous avons appris la triste nouvelle du décès de Noëlle Gérin, déléguée du Comité de quartier Aquilon au sein de l'assemblée générale de notre ASBL.

Nous avons admiré son calme, sa sérénité, son courage et sa volonté de vivre, au cours des mois écoulés, malgré la maladie.

Nous souhaitons lui rendre hommage pour tout ce qu'elle a accompli bénévolement, pour son quartier et pour le milieu associatif en général, et nous adressons toute notre sympathie à ses proches.

Jacques Clocquet
Président

Plan Pluie

Wolu-Inter-Quartiers a tenu à remettre un avis dans le cadre de l'enquête publique sur l'avant-projet régional de lutte contre les inondations, dit Plan Pluie.

Préambule

Nous tenons tout d'abord à marquer notre satisfaction de voir enfin un tel plan mis en œuvre en Région bruxelloise. Plus encore que le Projet de plan Pluie, c'est le rapport d'étude d'incidences (RIE) qui l'accompagne qui nous a particulièrement semblé important pour comprendre l'état de la situation et les objectifs à atteindre. Il nous semble qu'il était plus que temps d'agir de manière structurée à long terme vu le manque d'investissement de ces dernières années en la matière.

Au niveau des regrets, nous soulevons des lacunes en matière de communication. Il nous semble qu'une réunion publique par commune aurait dû être planifiée et organisée. De plus, le retard quant

à la disponibilité des documents et le fait que certains de ceux-ci ne soient que téléchargeables, n'aide certainement pas à organiser une participation large des citoyens.

Celle-ci a dû être organisée soit par les communes, soit par le milieu associatif, avec, il vrai, la collaboration de l'IBGE notamment.

Un autre point qui nous a fortement perturbé est le manque de collaboration que nous ressentons entre les différents acteurs de l'eau à Bruxelles. Ceci est apparu lors des différentes réunions auxquelles nous avons participé. Il est absolument nécessaire, pour voir un plan atteindre ses objectifs, que chaque acteur travaille transversalement et en toute transparence.

De plus, les différences de point de vue ne peuvent perdurer entre ces acteurs sous peine de voir toutes actions concrètes bloquées. Il n'y a pas d'accord par exemple quant à la définition des zones inondables ou encore au fait de pouvoir « écrêter » les débits de pointe des orages par surverse vers le milieu naturel.

D'une manière générale le projet plan ne propose pas de hiérarchie dans les priorités et le chapitre « estimation des budgets nécessaires » n'est pas assez développé.

Le projet de Plan Pluie

Sans reprendre en détails tous les éléments du Plan Pluie, soulignons quelques aspects qui nous semblent plus importants pour notre association.

- Il faut agir au niveau des permis d'urbanisme et/ou d'environnement en intégrant la problématique de l'imperméabilisation des sols lors des demandes. Il faut déterminer une politique solidaire identique pour toutes les zones d'un même bassin hydraulique.

- Lors des interventions sur l'espace public, il faut intégrer également cette problématique dans le cahier de charges.
- Il faut également agir sur les erreurs du passé et entreprendre une action volontaire afin notamment de remettre « à l'état vert » tous les jardinets de façade qui ont été transformés illégalement en zones de stationnement et agir également pour augmenter les zones perméables en intérieur d'îlot.
- Il faut renoncer à toute construction supplémentaire dans les fonds des différentes vallées.
- Il faut que d'une manière générale, le bilan des nouvelles constructions soit quasi nul en matière d'imperméabilisation des sols.
- Nous soutenons l'idée d'élaborer un plan d'achat public de terrains situés dans les petits bassins versants afférents à des zones inondables.
- D'une manière générale, il faut continuer la restauration des collecteurs. Cependant, vu l'immensité de la tâche et le temps nécessaire à réaliser cette entreprise, il faudra certainement prendre des mesures complémentaires afin de diminuer les risques d'inondation. Il nous semble qu'il faut plutôt s'orienter vers la multiplicité de petits ouvrages de retenues qui répondront mieux au phénomène local de certaines pluies et ce dès le point le plus haut des versants hydrauliques. Ces petits ouvrages seront plus faciles à mettre en œuvre rapidement et seront moins coûteux. Il faudra évidemment s'assurer de leur gestion et de leur entretien
- Lors des nouvelles constructions, il faut respecter la norme

Le petit patrimoine



Le cache boulin

Élément d'architecture très commun au XIX^{ème} siècle dans l'architecture civile, notamment en Belgique où il a été très largement exploité comme élément de décoration.

Dans les immeubles du XIX^{ème} siècle le trou de boulin est une ouverture généralement située sous la corniche et percée au niveau du plancher du grenier auquel le boulin lui même est fixé par un étrier métallique. Cet orifice est communément utilisé pour le déménagement de meubles aux étages des maisons.

Le boulin est une pièce d'échafaudage horizontale en bois pénétrant dans la maçonnerie sous le niveau de la corniche.

Le trou de boulin est masqué par des motifs d'ornements décoratifs en terre cuite d'ornement. Pour exemples : une tête de lion, une étoile, un motif floral ou encore une figure abstraite.

*Geneviève Vermoelen
contact au 02 735 03 65*



régionale de 33 litres de bassin d'orage par m² de toiture et n'accepter aucune dérogation en la matière.

- Nous demandons que des expériences pilotes soient menées rapidement en Région bruxelloise afin d'évaluer la pertinence de certaines propositions : construction « passive » des habitations en matière d'imperméabilisation, drains parallèles aux voiries, fossés creux ou encore citerne combinant eau de pluie pour usage domestique et bassin de retenue, ...
- Face à des avis divergents, nous demandons qu'il soit rapidement débattu de certaines suggestions : par exemple ; constitution de noues avec lagunage ; établissement de rose-lière dans un étang pour amortir les crues estivales ou encore l'intérêt d'établir un réseau séparatif.

Urbanisme

Ex chouette, deuxième projet

La seconde mouture du projet immobilier visant la construction de 2 logements (au lieu de 3 précédemment) en intérieur d'îlot au 466-468 avenue Georges Henri (à l'emplacement de l'ancien magasin chouette) a reçu cette fois un avis défavorable de la commission de concertation qui s'est réunie le 1er juillet dernier. (Voir l'avis complet sur notre site www.wiq.be).

Les riverains s'étaient mobilisés en masse puisque quelque 81 plaintes avaient été déposées.

Il est évident que nous allons continuer à suivre ce dossier car le promoteur a la possibilité d'introduire un recours au collège de l'urbanisme, suivi d'un recours en dernière instance, au gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale.

Ainsi que nous l'avons déjà signalé dans l'article paru dans le numéro de juin, ce cas de figure illustre combien il est important de se mobiliser pour défendre et protéger son environnement.

*Pour les comités de quartiers
Prekelinden/Bois de Linthout
et Parvis St Henri.*

Béatrix Tilquin

En conclusion

Au niveau régional, nous voudrions que ce plan soit le début d'un travail à long terme. Il ne faudrait pas qu'à la prochaine législature, s'il y a changement de majorité, que l'important investissement qui a été accompli soit mis aux oubliettes : les enjeux en la matière sont trop importants pour de nombreux Bruxellois. Une remise en cause fondamentale ne serait certainement pas acceptée.

Au niveau communal, nous demandons la poursuite du groupe de travail « inondations » organisé par la Commune de Woluwe-Saint-Lambert. Ce groupe devrait être épaulé en permanence par les acteurs régionaux (IBGE, IBDE, Vivaqua, ...) afin d'affiner l'analyse des problématiques locales et leurs causes. Ce groupe pourrait également évaluer quelles sont les actions qui devront être entreprises à Woluwe-Saint-Lambert par la Ré-

gion d'une part, mais également déterminer d'autre part quelles mesures locales pourraient accompagner efficacement le travail régional.

Il nous semble également que les membres de ce groupe de travail, qui devrait être ouvert à toutes les formations politiques présentes à Woluwe-Saint-Lambert, pourraient analyser une par une, avec l'appui des experts précités, les différentes solutions proposées à Woluwe-Saint-Lambert afin d'en établir soit leurs pertinences, soit leurs inadéquations et dans ce cas, les rejeter définitivement et se concentrer sur les bonnes options.

*Bernard Devillers
Coordinateur.*

N.B. : La Commune a également remis un avis dans le cadre de cette enquête publique. Ce document sera bientôt disponible sur le site internet de la Commune.

Noëlle, ma belle amie,

Amicale, bavarde, courageuse, efficace, motivée, ordonnée, perfectionniste, multilingue, musicienne, sportive, toujours prête à faire plaisir ou à rendre service, tu es mon amie depuis bientôt 24 ans, un bail...

Tu as participé avec entrain à la vie associative de notre quartier en ralliant notre petit comité. Tu assistais aux soirées de Wolu-Inter-Quartiers, méthodique et professionnelle, tu notais et proposais des idées pour améliorer le mieux vivre des habitants.

Tu prenais cela à cœur, comme tout ce que tu entreprenais, d'ailleurs !

L'organisation, tu connaissais, c'est grâce à toi que nous avons initié nos drinks des voisins et nos fêtes annuelles de comité de quartier ; Michel Lucas et moi n'en avons pas eu le courage auparavant!...alors maintenant, comment faire sans toi ?

Tu avais aussi le goût des voyages et tu avais une santé de fer pour parcourir le monde avec ton joli sourire et ton moral d'acier.

Et puis, la maladie est venue, sournoise, indolore, au début, puis, de plus en plus présente, invalidante et éprouvante. Ton mental était fort, tu étais gourmande de la vie, une vraie battante, tu as décidé de te défendre, de lutter et de la vaincre, tu m'as épatée par ton courage.

Mais, malheureusement, tu n'as pas pu résister à l'ultime assaut, tu as souffert intensément mais avec dignité et aujourd'hui, nous sommes désemparés car tu nous manques déjà.

Noëlle, ma belle, tu es et tu resteras mon amie gentille, douce et précieuse, je ne t'oublierai pas, je ne le pourrais pas.

Claudine Esposito — Présidente du Comité Aquilon



Ecole de Devoirs Andromède recherche volontaires

Depuis plus de 10 ans, l'Ecole de Devoirs Andromède a ouvert ses portes dans le quartier Andromède. Elle est organisée par un partenariat issu du monde associatif local.

L'Ecole de devoirs est destinée aux enfants de l'école primaire. Elle offre un accompagnement aux devoirs, mais ce n'est pas une garderie et n'offre pas de cours de rattrapage. L'Ecole de Devoirs Andromède est ouverte les lundi, mardi et jeudi de 16 à 18 heures durant les périodes scolaires. Comme vous pouvez l'imaginer, un tel projet ne peut fonctionner sans volontaires réguliers (au moins une fois par semaine) ou inscrits comme remplaçant.

Nous cherchons des personnes disponibles pour encadrer les enfants dès septembre 2008

Si vous êtes intéressé pour être volontaire, contactez-nous !!!

Partenariat Ecole de Devoirs Andromède Avenue Andromède, 63/2 à 1200 Bruxelles – 02 761 11 80

Prenez vos agendas !

Sur les traces de René Pechère

Conférence et visite guidée du quartier Capricorne-Pléiades

Le dimanche 21 septembre à 14 h 00

Ce quartier d'habitations sociales de type « cité-jardin » a été terminé en 1964 sur une superficie de 10 ha dont 8 ha sont réservés aux espaces verts communs et privatifs. L'aménagement des plantations fut confié au célèbre architecte-paysagiste René Pechère qui divisa le quartier en 13 parcelles aux plantations variées.

En 2005 et 2006, des travaux importants de rénovation du quartier ont été réalisés par la S.A. R. Pechère & Partners à l'initiative de l'Habitation Moderne.

Après plus de quarante ans, les plantations basses initiales ont disparu, mais l'aménagement général calme et agréable est apprécié par les habitants et les visiteurs.

La visite guidée se fera sous la direction de Monsieur Raphaël Gillet, responsable de l'asbl ASEPRE (Association pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Promotion du Réseau Ecologique).

Départ et arrivée : Centre communautaire « Les Pléiades », Avenue du Capricorne 1A à 1200 Bruxelles

Bus 79 (arrêt Pléiades) - gratuit le dimanche 21 septembre (journée sans voiture)



Photo souvenir de la visite de 1995

COMITÉ AQUILON - AV. DE L'AQUILON - RUE DE L'ATHÈNE ROYAL - AV. DES ÉOLIENNES - AV. DU MISTRAL - RUE BEEBEYER

Fête du quartier Aquilon

Aquilon, Athénée Royal, Eoliennes, Mistral, Neerveld - (A.A.R.E.M.N.)

Le dimanche 7 septembre 2008
de 13h à 18h



BARBECUE!

Rejoignez-nous nombreux avec:



Le dimanche 7 septembre 2008
de 13h à 18h

Renseignements
Claudine & Raffaele

Esposito
02 762 84 57
0486 517 166



Claudine & Raffaele ESPOSITO av. de l'Aquilon, 3/11 • Tél: 02 762 84 57 • GSM: 0486 517 166 • e-mail: claudine.esposito@hotmail.com
Nicolas LUCAS av. de l'Aquilon, 15/12 • Tél: 02 772 02 11 • GSM: 0480 332 451 • e-mail: nicolaslucas@skynet.be
Anne MARCHAND av. des Eoliennes, 8/19 • Tél: 02 772 02 31 • e-mail: anne.marchand@hotmail.com
Grégory DELANAY av. du Mistral, 5/8 • Tél: 02 762 38 18 • GSM: 0478 783 393 • e-mail: delanaygregory@yahoo.fr

Si vous désirez exposer vos constructions artistiques, contactez Claudine (pour le 7er septembre au plus tard).
Rè: Sur André nous ne juchons & closons info avant le bulletin
OK. Merci tout Anne & pour votre aide.

Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident. Ne pas jouer sur la voie publique.

24^{ème} Grande Brocante des Constellation

Samedi 20 septembre 2008
(de 8 h à 16 h)

Avenue des Constellations et rues
avoisantes
Woluwe-Saint-Lambert

500 exposants

Animations pour enfants
Bar permanent & Restaurations
diverses

au Centre « Les Pléiades »

(organisée par le Comité de Quartiers Constellations-Pléiades-Capricorne)

sur le Parvis Saint Henri

LE DIMANCHE

7 septembre

de 7h30 à 13h00

Brocante de vêtements et jouets
pour enfants

Participation : 6 €

Pas de réservation

LA LIGUE DES FAMILLES



Woluwe-Saint-Lambert

COMITE DE QUARTIER DU PARVIS ST. HENRI

Renseignements :
M.Rietjens 0473/668085

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
Email : wouinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° 979-5493341-42

**Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an**

Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française et est soutenue par la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.